

Info.pl@ine

N°132 – 6 décembre 2006 - 6 pages

STRATEGIE AGRONOMIQUE

.....des éléments pour vos commandes de produits

DESHERBAGE du BLE en SORTIE HIVER et PRINTEMPS

Pas de nouveauté dans les solutions chimiques cette année.

La seule nouvelle homologation concerne ALISTER (mésosulfuron 0,97%+ iodosulfuron 0,32%+ diflufénicanil 15,16 % + mefenpyr-diethyl 2,83%) de BAYER qui s'utilise à l'automne. Ce produit a été retiré du marché par la firme suite à des problèmes de formulation. Il sera disponible pour l'automne prochain.

✓ Un point réglementaire

Les urées substituées

Une seule urée substituée par campagne, isoproturon ou chlortoluron avec des doses maximales d'utilisation qui ont été réduites depuis 2 ans : 1200 g/ha maxi pour l'isoproturon, 1800 g/ha maxi pour le chlortoluron.

Les sulfonilurées

Une seule application par campagne de matière active anti-graminée de la famille des sulfonilurées ou d'une famille avec le même mode d'action. Les matières actives concernées par cette règle sont : mesosulfuron, iodosulfuron, sulfosulfuron et flupyrsulfuron, ainsi que l'imazaméthabenz et le propoxycarbazone.

Les produits commerciaux concernés sont les suivants : ABSOLU, ALISTER, ALOES, ARCHIPEL, ATLANTIS WG, ATTRIBUT, CHEKKER, CLASSUS, DUCTIS, HUSSAR OF, LEXUS CLAS, LEXUS MILLENIUM, LEXUS XPE, MILLENIUM OPTI, MONITOR, OBEDIENCE, OKLAR, PROPHASE+, TALENTA, VALEUR .

Mais aussi ASSERT 250 et 300, ERSAT+, MEGAPLUS SC qui sont encore autorisés sur orge.

Exception :

Dans le cadre de la gestion des bromes, le comité d'homologation semblerait autoriser la double application de MONITOR ou d'ATTRIBUT dans un délai de 21 jours maxi entre les 2 applications.

Néanmoins, cette exception reste à ce jour un accord oral et il convient d'attendre une précision écrite. Nous vous en informerons.

✓ Programmes de désherbage en sortie d'hiver

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Autre spectre d'activité	Coût indicatif €/ha
Ray grass et vulpin	ARCHIPEL 0,25 kg/ha + huile ou	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot, gaillets levés, crucifères.	55
	ATLANTIS 0,5 kg/ha + huile ou	Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères.	55
	HUSSAR OF 1 l/ha + huile	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères. Moins bon sur vulpin et folle avoine	48
Vulpin	CELIO 0,2 à 0,3 l/ha + huile ou	Folle avoine, pâturin commun (sauf cas de résistance avérée aux fops)	15 à 25
	PUMA LS 0,4 à 0,6 l/ha + huile ou	Folle avoine, agrostis, pâturin commun (sauf cas de résistance avérée aux fops)	16 à 25
	ARCHIPEL 0,15 kg/ha + huile ou	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, gaillets levés, crucifères.	32
	ATLANTIS 0,2 à 0,25 kg/ha + huile ou Si aucun traitement n'a été réalisé à l'automne Isoproturon 500 à 1000 g/ha (en fonction du type de sol) + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile	Agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, crucifères. Folle avoine, agrostis, pâturin annuel et commun, mouron (stellaire), matricaire, coquelicot, crucifères.	20 à 28 15 à 20
Brome stérile (le plus courant)	Fractionner les applications : 2 x ATTRIBUT 30 g/ha + huile ou 2 x MONITOR 12,5 g/ha + huile à 15-20 jours d'intervalle	Sous réserve d'autorisation écrite par le Comité d'homologation Voir le point réglementaire en début de document Ces produits sont à compléter sur vulpin.	25 à 35



Attention à l'utilisation de certaines sulfonylurées sur les parcelles de blé qui recevront un colza à l'automne 2007

Pour des raisons de phytotoxicité, il est déconseillé de faire un colza ou une moutarde derrière un blé qui a reçu de l'ATTRIBUT.

Des cas de phytotoxicité ont aussi été observés sur colzas et sur moutardes, après des applications d'ARCHIPEL, MONITOR, ATLANTIS/ABSOLU. Une des raisons avancées est une succession d'épisodes déficitaires en eau au printemps limitant la dégradation des molécules restées en surface.

✓ Pour compléter les spectres avec des antidiodes spécifiques

Doses à moduler en fonction de la taille des adventices et des conditions climatiques.

Produits et doses	Satisfaisant sur...	Pas ou très peu d'efficacité sur...	Coût indicatif €/ha
ALLIE 10 à 20 g/ha	Capselle, coquelicot, matricaire, crucifères, mouron (stellaire) ... Moyen sur bleuet	Véronique, gaillet	6 à 13
FIRST 0,4 à 1 l/ha	Coquelicot, matricaire, pensée, véronique, crucifère... Moyen sur gaillet		8 à 20
CHEKKER 0,1 à 0,2 l/ha	Gaillet, mouron, matricaire, crucifères.	Bleuet, ombellifères	17 à 33
MAESTRO II 0,5 à 1,5 l/ha	Bleuet, coquelicot, géranium, véronique, crucifères... Moyen sur gaillet et pensée.	Véroniques, pensée, géranium	7 à 22
HARMONY M 30 à 60 g/ha	Coquelicot, géranium, matricaire, mouron, pensée, véronique, crucifères... Moyen sur gaillet.	Ombellifères	11 à 23

✓ Pour des rattrapages de printemps

Flore	Produits et doses	Coût indicatif €/ha
Folle avoine	CELIO 0, 2 l/ha + huile	15 à 24
	ou PUMA LS 0,4 l/ha + huile	16
Gaillet	STARANE 200 0,3 à 0,5 l/ha	10 à 15
	ou KART 0,6 à 0,9 l/ha	12 à 17
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D...) ou ALLIE-CAMEO 25 à 30 g/ha ou CHARDEX, EFFIGO 1,5 l/ha possible entre la chute des étamines et le stade grain laiteux, déconseillé en production de semences et interdits dans certains cahier des charges	15 à 20
Chardon et gaillet	BOFIX 3 l/ha ou ARIANE 2,5 l/ha	27

DESHERBAGE des ORGES D'HIVER en SORTIE HIVER et PRINTEMPS

Pas de nouveauté dans les solutions chimiques cette année.

Les programmes de désherbage des orges d'hiver sont bien souvent réalisés à l'automne. Cependant des compléments ou des rattrapages sont parfois nécessaires en sortie d'hiver ou au printemps.

Sur Orge d'hiver, les solutions pour détruire les graminées sont beaucoup moins nombreuses que sur blé. CELIO, VIP, PUMA LS, ENERGY PUMA, HUSSAR OF, ARCHIPEL, ATLANTIS/ABSOLU, ATTRIBUT, MONITOR ne sont **pas utilisables sur cette culture**.

Le flupyrsulfuron (LEXUS XPE...) doit être positionné à l'automne.

Il n'y a pas de solution efficace contre le brome dans les orges d'hiver.

✓ Les antigaminées en sortie d'hiver

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Coût indicatif €/ha
Ray grass et vulpin	BAGHERA/ZEUS 1 à 1,5 l/ha + huile ou ILLOXAN CE 0,75 l/ha+ huile	20 à 36
Vulpin et folle avoine	Isoproturon 500 à 1000 g/ha + ASSERT ⁽¹⁾ 1,5 l/ha (seulement s'il n'y a pas eu d'isoproturon ou de chlortoluron utilisé à l'automne sur la parcelle).	32 à 42

⁽¹⁾ L'ASSERT ne peut plus être utilisé sur blé mais encore possible sur orge.

✓ Pour compléter les spectres avec des antidiocotes spécifiques

Voir les antidiocotes cités pour le désherbage du blé.

✓ Pour des rattrapages de printemps

Adventices	Produits et doses	Coût indicatif €/ha
Folle avoine	BAGHERA/ZEUS 1 à 1,5 l/ha + huile	30 à 36
Gaillet	STARANE 200 0, 3 à 0,5 l/ha ou KART 0,6 à 0,9 l/ha	10 à 15 12 à 17
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D...) ou ALLIE-CAMEO 25 à 30 g/ha	15 à 20
Chardon et gaillet	BOFIX 3 l/ha ou ARIANE 2,5 l/ha	27

Les REGULATEURS de CROISSANCE sur BLE

✓ Rappels sur les raisons de la verse

⇒ La sensibilité variétale

Peu sensibles	Sensibles
APACHE, (ARACK), ATTLASS, AUBUSSON, BASTIDE, CAPHORN, CHARGER, DINOSOR, INSTINCT, MENDEL, MERCATO, PR22R20, RASPAIL, ROSARIO, SANKARA, SCIPION, (SOGOOD), TOISONDOR...	ANDALOU, CEZANNE, EQUILIBRE, HYSUN, , ORVANTIS, QUEBON, ROYSSAC, ...

() : à confirmer

Cette sensibilité variétale dépend également des conditions de culture et du contexte de leur développement. Le comportement d'une variété peut être perçu de façon différente d'une année sur l'autre.

⇒ Une fourniture en azote trop élevée

Les disponibilités précoces et importantes d'azote (apports de matières organiques, 1^{er} apport d'azote trop important) favorisent le tallage herbacé, une végétation plus drue et plus sensible à la verse.

⇒ Des semis trop drus et un nombre de talles élevé

Ce qui risque d'être une nouvelle fois le cas cette année pour les 1^{ers} semis réalisés très tôt cette année, dès le 20 septembre.

⇒ Un défaut de rayonnement pendant la montaison

Un manque de lumière pendant la montaison est responsable d'un allongement excessif des tiges qui peut être aggravé par un froid persistant.

✓ Propositions de programmes

Risque de verse	Programme	coût indicatif (€/ha)
Très faible <i>variété peu sensible, terre superficielle, faible peuplement</i>	Pas de régulateur	
Faible à moyen <i>variété sensible sans autre facteur aggravant</i> ou <i>variété peu sensible mais avec des facteurs aggravants</i>	du stade épi 0,5 cm à épi 1,5 cm produits à base de chlorméquat chlorure seul ou associé à du chlorure de choline, BREF C, COURTE PAILLE, CYCOCEL C5... 1,5 l en une seule application	3
	si le stade précédent est dépassé MONDIUM 2,5 l ou CYTER 2 l de fin tallage à 1 nœud	20
	ou MODDUS 0,4 l de 1 à 2 nœuds	18
Elevé <i>variété sensible avec un facteur aggravant</i>	une double application de produits de type CYCOCEL C5 2 l entre plein tallage et fin tallage puis 1,5 l à épi 1 cm	9
	ou MODDUS 0,5 l de 1 à 2 nœuds	20
	ou MEDAX TOP 0,8 l de fin tallage à 2 nœuds	18
Très élevé <i>variété sensible avec plusieurs facteurs aggravants</i>	CYCOCEL C5 2 l entre fin tallage et épi 1 cm puis MODDUS 0,3 l ou MEDAX TOP 0,6 l entre 1 et 2 nœuds	20

Les REGULATEURS de CROISSANCE sur ORGE D'HIVER-ESCOURGEON

✓ Rappels sur les raisons de la verse

Les causes de la verse sur orge d'hiver sont identiques à celles du blé. Cependant, la végétation de cette espèce est souvent très dense au début de la montaison ce qui la rend plus sensible que le blé.

La base de la lutte contre la verse reste la maîtrise de la densité et de la fertilisation azotée.

⇒ La sensibilité variétale

Un classement variétal est difficile car le comportement des variétés est inconstant d'une année à l'autre. Les orges à 2 rangs sont globalement moins sensibles que les orges à 6 rangs. Mais attention, Vanessa a une sensibilité à la verse qui est pratiquement équivalente à ESTEREL.

Les orges à 2 rangs sont plus sensibles aux excès d'activité de certains régulateurs, notamment en ce qui concerne la réduction de hauteur.

D'après les observations de la récolte 2006, le comportement des variétés vis-à-vis de la verse est le suivant :

Peu sensibles	Moyennement sensibles	Sensibles	Très sensibles
MARADO, LAVERDA	ARTURIO, CERVOISE, (AZUREL), (ATENON)	Vanessa, MAESTRIA, NIKEL, CHAMPIE	ESTEREL, ABONDANCE, COLIBRI

Source : Arvalis

() : à confirmer

✓ Propositions de programmes

Les produits à base d'éthéphon apparaissent incontournables.

Les applications d'ETHEVERSE à l'approche de la sortie des barbes permettent de réduire la casse du col de l'épi (col de cygne).

Risque de verse	Programme	Coût indicatif (€/ha)
Faible	de 1 noeud à sortie des barbes : ETHEVERSE 1 l	20
Elevé	de 1 noeud à sortie des barbes : TERPAL 2,5 l	30
	ou au stade 1 à 2 noeuds : TERPAL 1,5 l puis au stade dernière feuille sortie des barbes : ETHEVERSE 0,5 l	30

A noter que des produits à base de trinéxapac-éthyl (MODDUS) auraient parfois provoqués des réductions de calibrage.

La LUTTE contre les RAVAGEURS sur BLE au PRINTEMPS

Les ravageurs à prendre en compte dans les commandes de produits sont les pucerons des épis et les cécidomyies.

Ravageurs	Remarques	Produits utilisables	Coût indicatif €/ha
Pucerons des épis	Du début épiaison à grain pâteux : ils peuvent être discrets comme au printemps dernier ou très présents comme en 2004.	En début d'infestation : produit avec une pyréthriinoïde seule. Ex : SHERPA 10, KARATE XPRESS, KARATE ZEON, DECIS EXPERT, MAVRIK FLO...	6 à 9
		Si les populations sont déjà bien installées préférer un insecticide à forte action de choc. Ex : KARATE K, ENDURO, PIRIMOR G...	12 à 17
Cécidomyies	Du début épiaison à la floraison : elles sont de retour depuis quelques années. Leur nuisibilité mesurée en 2005 a atteint 3 à 10 qx/ha.	KARATE XPRESS, KARATE ZEON, DECIS EXPERT, MAVRIK FLO...	6 à 9



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites